



106^{ème} Conseil de l'OIM

Genève, 24 - 27 Novembre 2015, OMPI

Déclaration de S.E. M. Jean-Marc Hoscheit, Ambassadeur et Représentant Permanent du Luxembourg auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales à Genève

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,

Permettez-moi tout d'abord de saluer d'emblée la désignation de mon très estimé collègue, l'Ambassadeur de Belgique, en tant que président de notre Conseil.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

D'ingres je voudrais saluer le leadership et l'engagement personnel du Directeur général, l'Ambassadeur Swing, ainsi que le dévouement et le travail remarquable du personnel de l'OIM sur le terrain. En tant que présidence du Conseil de l'Union européenne, mon pays a pu profiter à diverses occasions au cours des mois écoulés du conseil avisé et du soutien actif démontré par notre Directeur général dans les présentes circonstances difficiles et nous lui en sommes très reconnaissants !

C'est peu dire que de relever le fait que la présente réunion du Conseil de l'OIM se présente sous des auspices bien particuliers : des phénomènes migratoires sans précédent dans le monde entier. En effet, plus que jamais, la migration est un phénomène de masse structurel et structurant à l'échelle du globe, dont il convient de prendre pleinement la mesure pour définir les politiques et les mesures opérationnelles appropriées et efficaces.

Vous me permettez de me consacrer plus spécifiquement à la situation en Méditerranée et dans les Balkans. L'Europe est actuellement confrontée à la plus grande crise migratoire depuis la Seconde Guerre Mondiale, une crise qui trouve ses origines dans un ensemble de situations complexes en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

A cet égard, j'aimerais avant tout évoquer, avec émotion, le sort de centaines de milliers de personnes qui, ayant perdu tout espoir, fuient la guerre, les conflits internes, la misère et les persécutions dans leurs pays d'origine et, plus particulièrement, les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont perdu la vie sur les chemins de l'exode.

Face à cette situation, dont l'urgence, la gravité et l'ampleur sont sans équivalent pour l'Europe, l'Union européenne et ses Etats membres ont mis en place et continuent à mettre en place des mesures de tout ordre pour faire face à l'urgence, mais aussi dans une perspective à moyen et long terme, et ceci en conformité avec nos valeurs et les engagements légaux, politiques et moraux qui sont les nôtres.

Pour la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, la gestion de cette crise migratoire est un sujet primordial de notre action menée ces derniers mois de concert avec les institutions européennes et les Etats membres. Jamais autant de réunions réunissant les plus hauts responsables politiques européens ont été convoquées pour construire la réponse, décision après décision, mesure après mesure, et mobilisant des moyens humains, organisationnels et financiers considérables, et ce, sur base des principes de solidarité et de responsabilité.

Dès le début de cette crise, l'évidence s'est imposée que toute réponse efficace ne pouvait être conçue que sur base d'un dialogue à haut niveau entre pays d'origine, pays de transit et pays d'accueil, dialogue devant mener à

un véritable partenariat en la matière. Ainsi des rencontres importantes avec les pays des Balkans et un certain nombre de pays tiers particulièrement concernés se sont tenues ou se tiendront dans un proche avenir.

Permettez-moi de citer en particulier le récent Sommet de la Valette avec nos partenaires africains qui s'est conclu sur l'adoption d'un agenda de travail particulièrement complet, où la dimension du développement socio-économique est appelée à jouer un rôle majeur, une dimension à laquelle mon pays est particulièrement sensible et dans laquelle il s'engage avec conviction et énergie.

Comme je l'ai déjà dit, beaucoup reste à faire et l'urgence et la complexité des défis qu'il reste à affronter sont un rappel constant que nous ne pouvons pas baisser les bras et qu'il faut continuer à mobiliser toutes les énergies pour trouver ensemble des solutions efficaces et durables.

Et je ne doute pas que nous continuerons à trouver dans l'OIM un partenariat fort et fiable !

M. le Directeur général,

Face à la multiplication des situations d'urgence, de plus en plus intenses et complexes, soyez assuré du soutien engagé du Luxembourg à votre organisation.

Ce soutien se traduit à travers différentes initiatives. Ainsi, l'accord de partenariat signé en 2008 entre l'OIM et le Luxembourg, accord qui vise à faciliter le retour volontaire de ressortissants de pays tiers, et leur réintégration dans leur pays d'origine, à travers une assistance technique.

Sur le plan de la collaboration technique, le Luxembourg se réjouit du nouveau partenariat signé cette année pour « Emergency.lu », un système satellitaire qui permet d'assurer les communications dans les situations de crise et facilite ainsi la coordination de la réponse d'urgence de la communauté humanitaire.

Au-delà du volet opérationnel, ma délégation apprécie la réflexion menée par l'OIM pour adapter sa stratégie au contexte migratoire actuel. A ce titre, nous saluons le rapport intitulé « La politique humanitaire de l'OIM – Principes pour l'action humanitaire », adopté en avril dernier, qui permet de mieux définir les responsabilités et le rôle de l'OIM vis-à-vis des principes humanitaires fondamentaux.

Ma délégation se félicite de l'intégration de la migration et de la mobilité humaine dans l'Agenda 2030 pour un développement durable. Nous savons que l'OIM y a fortement contribué et nous l'encourageons désormais à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de cet agenda ambitieux.

Dans ce contexte, le Luxembourg souligne que l'expertise et l'expérience de terrain de l'OIM en matière de migration doivent être valorisées dans le débat international et soutient qu'il est important d'accorder à l'OIM le plus large accès possible à toutes les sphères de décision liées à la migration, y compris au sein des Nations Unies. C'est pourquoi ma délégation a appuyé avec conviction la résolution sur les relations OIM-ONU adoptée hier par ce Conseil.

Enfin, ma délégation prend note de l'importance croissante de la santé dans le contexte migratoire. A cet égard, nous saluons la récente publication du document de l'OIM « La santé des migrants dans l'intérêt de tous faire avancer un programme qui demeure inachevé », et l'organisation d'un panel à ce sujet. Le Luxembourg se félicite de cette initiative et demande à tous les acteurs concernés de mettre en place des stratégies plus efficaces, afin d'améliorer la réponse à ces défis sanitaires.

Je vous remercie pour votre attention et je souhaite plein succès à cette 106^{ème} session du Conseil.